

Pôle Communication, Culture et Vie Locale

Dossier suivi par Solène COUTON

02 40 11 88 00 – solene.couton@laturballe.fr

Appel à candidatures

Exposition collective 2022

I – L'EXPOSITION

Contexte

La ville de La Turballe est une station balnéaire qui allie le dynamisme côtier à un riche patrimoine et des espaces naturels préservés. La vie culturelle y est animée par la municipalité et par un tissu associatif dense et très actif dans de nombreux domaines. En complément, la nouvelle équipe municipale aimerait mettre l'accent sur les arts visuels et **promouvoir la création contemporaine** en impulsant la programmation d'expositions temporaires.

Projet

Le thème retenu pour cette première exposition collective est celui des « RIVAGES ». Frontière naturelle, zone de contraste, le rivage est à la fois un lieu de transition et de rencontre entre l'eau et la terre. Point de départ ou arrivée tant attendue, il marque les limites d'un océan ou d'un continent. Le rivage est aussi un lieu vivant, un écosystème particulier où cohabitent de nombreuses espèces. D'un rivage à l'autre pourtant, rien n'est identique. Chaque rivage a aussi plusieurs visages, en fonction des saisons, de l'heure du jour, de la météo... Cette exposition souhaite mettre à l'honneur cette diversité et cette dualité des rivages d'ici et d'ailleurs.

Budget

L'enveloppe globale prévue est de 1000€ TTC. Cette somme sera partagée entre les artistes retenus. Le jury sélectionnera entre 4 et 10 artistes. Le versement sera effectué à l'issue de l'exposition.

Ouverture au public

L'exposition sera visible du 26 octobre au 6 novembre, du mercredi au dimanche, de 14h à 18h. L'accueil du public et la surveillance de la salle seront effectués par les artistes retenus.

Lieu

L'exposition aura lieu au sein du **Centre Culturel Saint-Pierre**, au 13 rue de l'église 44420 LA TURBALLE. Cette ancienne école rachetée et réhabilitée par la commune sert aujourd'hui à de nombreuses associations. Une salle de 100 m², spacieuse et lumineuse, sera bientôt équipée pour permettre d'y organiser des expositions (cf. photos en annexe).

Calendrier

| | |
|------------------------|---|
| 11 sept. 2022 | Clôture des candidatures |
| 14 sept. 2022 | Annonce des résultats |
| 21 au 25 oct. 2022 | Transport des œuvres et montage de l'exposition |
| 26 oct. 2022 à 18h | Vernissage |
| 26 oct. au 6 nov. 2022 | Exposition ouverte au public |
| 7 nov. 2022 | Démontage |

II – LES CANDIDATURES

Profils

Cet appel à candidatures s'adresse à toute personne proposant un projet et une démarche artistique répondant aux critères et aux objectifs de l'exposition (**peinture, sculpture, design, photographie, dessin, collage, créations sonores...**) et possédant un numéro SIRET (entreprise, association, Maison des Artistes ou AGESEA) permettant de facturer des prestations, ou des honoraires ou des droits d'auteurs. Chaque candidat pourra présenter **1 à 5 œuvres** qu'il souhaite exposer.

Obligations des candidats

Les candidats s'engagent, s'ils sont sélectionnés, à :

- Prendre en charge le transport et l'assurance « clou à clou » de leur(s) œuvre(s) selon le calendrier établi ;
- Assurer l'ouverture et la surveillance de l'exposition (2 après-midi maximum) ;
- Être présent au vernissage de l'exposition le 26 octobre ;
- Céder les droits des œuvres exposées à la ville de La Turballe pour permettre la communication sur l'événement.

Aucune vente ne sera effectuée lors de l'exposition. Les tarifs des œuvres ne seront pas affichés sur les œuvres mais pourront être donnés sur demande à l'accueil de l'exposition. Les coordonnées des artistes (carte professionnelle, flyers...) seront mis à disposition des visiteurs à l'entrée de l'exposition.

Critères de sélection

Le jury sera composé d'agents et d'élus de la collectivité. Il se réunira entre le 12 et le 14 septembre 2022 pour sélectionner les œuvres en fonction de plusieurs critères :

- Adéquation avec le thème de l'exposition ;
- Originalité et valeur artistique de l'œuvre ou des œuvres présentée(s) ;
- Possibilités de présentation et d'accrochage au sein du centre culturel ;
- Fragilité des œuvres ;
- Variété des formes d'expression exposées.

S'il ne parvient pas à obtenir un nombre suffisant d'œuvres, le jury pourra choisir d'annuler l'exposition.

Dossier de candidature

Les dossiers devront être envoyés avant le 11 septembre, par mail à animation@laturballe.fr ou par voie postale au Service Animation, Mairie de la Turballe, 10 rue de la Fontaine 44420 LA TURBALLE.

Chaque dossier devra comprendre :

- Fiche de candidature remplie (cf. Annexe 2)
- CV de l'artiste
- Lettre de motivation
- Présentation détaillée de chaque œuvre (titre, note d'intention, description, dimensions, matériaux...)
- Visuels de chaque œuvre (photographies et/ou vidéos et/ou croquis, ou tout autre document utile à l'appréhension de l'œuvre)

Le jury ne prendra en considération que les dossiers complets arrivés dans les temps.

Cet appel à candidatures n'a aucune valeur contractuelle. Des contrats seront établis avec chaque artiste retenu.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

Solène Couton, Animation Culture et Vie Locale
02 40 11 88 00 / animation@laturballe.fr

ANNEXE 1 : CENTRE CULTUREL SAINT-PIERRE





ANNEXE 2 : FICHE DE CANDIDATURE

IDENTITE CIVILE

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Tel : Mail :

ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Pseudonyme :

Localisation de l'atelier :

Site internet / portfolio :

Réseaux sociaux :

SIRET :

ŒUVRES A EXPOSER

Titre 1 :

Titre 2 :

Titre 3 :

Titre 4 :

Titre 5 :